

Assemblée générale

Date : 19.10.2019

Heure : 17h03

Lieu : Monthey, Les Mangettes

Réunion organisée par :	FMBV	Type de réunion :	Assemblée générale
Mené par :	Gaspard Vignon	Secrétaire :	Claude Schmidli

Participants :

Délégués des sociétés membres de la FMBV, comité FMBV (Gaspard Vignon, Claude Schmidli, Marie Moulin, Edith Frei, Sabine Cachat) et commission musicale FMBV (Fabrice Reuse, Dany Rossier).

Excusés :

Mme la Conseillère d'État Esther Weaber-Kalbermatten, Jérôme Favre, ancien président, Jean-Maurice Delasoie, membre d'honneur, Cédric Pochon, membre ACMV, Guillaume Rouiller, membre comité FMBV

Compte-rendu

Point de l'ordre
du jour : 1

Ouverture de l'assemblée

Intervenant : Gaspard Vignon

Après les salutations d'usage, Gaspard Vignon ouvre l'assemblée générale.

Partie statutaire : l'assemblée se déroule une fois par année, une semaine avant l'assemblée de l'ACMV dans la localité organisatrice du prochain festival, les convocations des membres avec l'ordre du jour doivent être envoyées 20 jours avant l'assemblée.

Si une société demande un ajout dans les divers, ceci doit se faire 60 jours avant l'assemblée au comité de la FMBV.

Gaspard Vignon nous fait la liste de l'ordre du jour.

Point de l'ordre
du jour : 2

Hommage aux défunts

Intervenant : Gaspard Vignon

Après les mots d'usage, l'assemblée se lève et observe une minute de silence.

La Lyre de Monthey joue un choral de circonstance.

Point de l'ordre
du jour : 3

Accueils de la commune

Intervenant : Stéphane Coppet

Monsieur Stéphane Coppet, Président de la Ville de Monthey, salue l'assemblée et lui souhaite la bienvenue. Monthey se réjouit de recevoir les 22 sociétés de la FMBV. Mr Coppet reviendra pour la présentation du festival, car il est également président du comité d'organisation.

Point de l'ordre
du jour : 4

Appel des sociétés

Intervenant : Gaspard Vignon

Rappel statutaire ; chaque société est tenue de se faire représenter à cette assemblée des délégués. Une amende de 100 francs sera facturée aux sociétés absentes.

Les 23 sociétés de la FMBV répondent présentes pour cette assemblée.

Point de l'ordre du jour : 5 **Nomination des scrutateurs** **Intervenant :** Gaspard Vignon

Il est demandé aux représentants s'ils souhaitent voter à bulletins secrets. Personne ne veut voter à bulletins secrets. Xavier Roch et Sabrina Gay sont nommés scrutateurs.

Point de l'ordre du jour : 6 **Procès-verbal de l'Assemblée Générale 2018** **Intervenant :** Gaspard Vignon

Le procès-verbal de l'assemblée 2018 est sur le site de la FMBV. Personne ne demande la lecture du protocole. Il est accepté par l'assemblée. Gaspard Vignon remercie Claude Schmidli pour la tenue du protocole.

Point de l'ordre du jour : 7 **Rapport d'activité du Président** **Intervenant :** Gaspard Vignon

Le rapport du président est disponible sur notre site fmbv.ch. En résumé, Gaspard Vignon constate que les effectifs des sociétés diminuent et qu'il faut trouver des solutions. Il se réjouit des diverses amicales, le district de St-Maurice, le giron de la Vallée et la toute nouvelle amicale du Haut-lac. Le festival 2019 fut une réussite du point de vue du concours des jeunes et du dimanche. Il rappelle la disparition du matériel le dimanche soir n'est pas un but en soi. Il manque de volontaire pour rejoindre le comité de la FMBV. Merci pour le coup de main lors des recherches de membre.

Point de l'ordre du jour : 8 **Finances : a. Compte 2018-2019**
b. Vérificateurs des comptes **Intervenant :** Edith Frei
c. Budget 2019-2020

Edith Frei nous présente les chiffres des comptes. Pas de changement notable, amendes pour non-présence à l'assemblée et pour des retards lors des inscriptions pour le concours des jeunes ou pour le passage devant jury. Pour le concours des jeunes, Mr Pierre-Alain Orsinger a approché Helvetia/Patria Jeunesse pour une demande de sponsoring. Ils nous ont donné 3500 frs. 1500 frs pour le concours des jeunes et 2000 frs pour L'Edelweiss pour les cadeaux et les bénévoles. L'année se conclue avec un bénéfice de 2403 frs.

Mr Jacques Vuignier, président de l'Edelweiss de Martigny nous lit le rapport du vérificateur des comptes Mr Raymond Rosset. Il demande de donner décharge à la caissière et à lui-même. L'assemblée accepte les comptes à l'unanimité par 23 voix.

Le budget 2019-2020 sera pareil au précédent. Edith Frei se réjouit d'avoir un budget équilibré à 00,00 frs. L'assemblée accepte le budget à l'unanimité par 23 voix.

Elle remercie enfin nos fidèles sponsors : ACMV, FNX pour les pianos, Helvetia/Patria Jeunesse, et la bijouterie Fournier de Martigny.

L'assemblée accepte le budget à l'unanimité. Merci à Edith Frei pour son travail.

Point de l'ordre du jour : 9 **Rapport d'activité du directeur de la CM** **Intervenant :** Fabrice Reuse

Le rapport de Fabrice Reuse est sur le site de la FMBV. En résumé, les examens cantonaux ont eu lieu le 6 avril avec 29 élèves. Le prochain aura lieu le 25 avril 2020. Le concours de jeunes a super bien marché, Merci à Guillaume Rouiller pour son excellent travail. Avec une météo sensationnelle, le dimanche fut sans nuage. Comme nous le verrons plus tard des changements de règlements auront lieu sur les conseils des jurys. Norbert Pfmatter quitte la Commission Musicale. Un petit cadeau lui est offert. Pour le remplacer Joseph Fosserat a déjà rejoint l'équipe.

Jean Demurger a gagné le concours des jeunes en 2019. Fabrice Reuse lui remet la coupe sous les applaudissements de l'assemblée.

**Point de l'ordre
du jour : 10**

**Modification du concours de marche et de
divers règlements du concours des jeunes**

Intervenant : Gaspard Vignon

Pour commencer nous parlons du concours de marche. Comme la laisser entendre dans son rapport, Fabrice Reuse veut que les sociétés se préparent en 2 minutes et annonce la société pour que le jury du départ puisse faire le tour de la société et inscrire les notes dans un temps plus adapté. Le temps entre chaque société, lors du défilé, sera de 3 minutes 30. Lors du vote, 23 représentants acceptent les modifications du point 6 du règlement.

En point 2 nous parlons du concours des tambours. En premier la création d'une catégorie « senior », dès 21 ans, pour essayer d'augmenter la participation au concours. Dans le règlement des tambours Suisse, il est possible de changer au dernier moment la pièce de libre choix avec un point de pénalité dans la notification du concurrent. Lors du vote, 23 représentants acceptent les modifications.

Enfin, le comité propose de n'annoncer que les 3 premiers de chaque catégorie lors de la partie officielle au lieu des 5 premiers. Cela permettra de raccourcir cette partie officielle. Jacques Vuignier propose de ne rien changer et d'annoncer les 5 comme signe d'encouragement. Lors du vote, 12 représentants acceptent et 11 refusent les modifications.

Comme le score est serré, le comité précise que si le bénéfice de temps n'est pas très grand, un retour en arrière est toujours possible.

**Point de l'ordre
du jour : 11**

Élection Comité FMBV

Intervenant : Gaspard Vignon

Aucun candidat n'est volontaire pour venir au comité. Gaspard Vignon précise que le comité a contacté différentes personnes. Certaines ont acceptées dans un premier temps, puis se sont rétractées. Le comité va travailler à six pour l'année en cours. Les recherches continuent. Bienvenue à Sabine Cachat, représentante de la Lyre de Monthey pour le festival 2020.

**Point de l'ordre
du jour : 12**

Compte-rendu du festival 2019

Intervenant : Michael Hugon

Michael Hugon salut l'assemblée. Le festival 2019 à Martigny a pu, grâce à la collaboration de la ville de Martigny, réduire les risques financiers en partageant la soirée du vendredi avec le jumelage de Vaison-la-Romaine au Bourg et celle du samedi soir avec l'ouverture des animations de la place centrale. Le dimanche l'utilisation des arènes Romaine a été une réussite. Il remercie les fanfares et harmonies pour leurs participations. Il remercie les bénévoles pour leurs travaux et le comité de la FMBV pour l'organisation en amont du festival. Pour finir, il souhaite plein succès à La Lyre de Monthey et son comité pour le festival 2020.

**Point de l'ordre
du jour : 13**

Présentation du festival 2020

Intervenant : Stéphane Coppet

Un comité travail déjà depuis plusieurs. Le thème de la fête sera « Monthey le son » et sera organiser sur 2 jours. Le samedi concours des jeunes à l'ancien collège et au collège de l'Europe, finale au Crochetan. La soirée sera organisée avec la présence des sociétés local et amies. Le dimanche concours des sociétés dans les mêmes salles. Morceau d'ensemble dans la cour de l'ancien collège, défilé du bord de la Vièze au Crochetan et animation devant le Crochetan et dans la cantine qui sera montée derrière le collège. De nombreuses informations sont disponible sur internet et sur Facebook.

**Point de l'ordre
du jour : 14**

Attribution du Festival 2022

Intervenant : Gaspard Vignon

Gaspard nous annonce que le festival 2022 sera organisé à Champéry par L'Echo de la Montagne. Gaspard Vignon demande si elle est d'accord. Séraphin Clément, président, accepte au nom de l'Echo de la Montagne.

**Point de l'ordre
du jour : 15**

**Compte rendu de la réunion des
présidents, Réunion 2020**

Intervenant : Gaspard Vignon

Suite à a réunion des présidents qui a été très intéressantes, le comité a prévu une nouvelle réunion le 14 mars concernant « Jeunesse + Musique » et comment garder les jeunes dans les sociétés. Une newsletter pour toute la FMBV sera mise en place pour la communication des concerts et autres informations utiles.

**Point de l'ordre
du jour : 16**

Mots de la représentante de l'ACMV

Intervenant : Magrit Picon-Furrer

Après les salutations d'usage, Magrit transmet les salutations du comité cantonal et de son président Christian Bohnet, membre de la FMBV. Des réunions pour les présidents ou des membres de comité aura lieu au niveau cantonal pour des explications concernant le logiciel de gestion des membres des sociétés. Elle donne des dates pour Monthey, Martigny, Sion et Venthône. Elle félicite Martigny pour le festival 2019 et souhaite plein succès à Monthey pour 2020.

**Point de l'ordre
du jour : 17**

Divers

Intervenant : Gaspard Vignon

Les membres du comité sont à disposition des sociétés en tout temps pour des questions ou des précisions.

Gaspard Vignon remercie encore La Lyre de Monthey pour l'accueil des sociétés et clôt l'assemblée à 18h18.

Elle est suivie d'un apéritif offert par la Municipalité de Monthey.

La Lyre nous offre une petite aubade avec Black Wood en ouverture.

Agenda :

- 26 octobre : assemblée cantonale

Visitez notre site internet www.fmbv.ch pour d'autres renseignements.

Fait à Champéry par Claude Schmidli